

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Carignan _____

Code géographique : 57010 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Danik Salvail CPA, CGA, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Carignan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

(Nom de l'organisme)

Date 2015-05-05 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de de la Ville de Carignan et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Carignan et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Carignan inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2015-05-05

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	10 707 687	11 020 405	11 543 218			11 543 218
Compensations tenant lieu de taxes	2	59 840	25 416	79 488			79 488
Quotes-parts	3					1 557 749	
Transferts	4	881 403	218 727	477 603		194 407	672 010
Services rendus	5	213 975	241 628	236 316		278 260	503 607
Imposition de droits	6	1 355 511	791 300	1 219 544			1 219 544
Amendes et pénalités	7	6 400	12 000	2 322		229 829	232 151
Intérêts	8	243 487	185 000	251 487		6 188	257 675
Autres revenus	9	152 473		313 845		38 424	352 269
	10	13 620 776	12 494 476	14 123 823		2 304 857	14 859 962
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13			510 078		4 768	514 846
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	19 500		62 500			62 500
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	19 500		572 578		4 768	577 346
	18	13 640 276	12 494 476	14 696 401		2 309 625	15 437 308
Charges							
Administration générale	19	1 985 833	1 917 806	1 875 290	142 215	94 165	2 111 670
Sécurité publique	20	2 190 088	2 301 412	2 370 298	16 932	1 530 697	2 460 028
Transport	21	1 875 832	1 994 541	1 956 000	440 117	540 578	2 825 876
Hygiène du milieu	22	1 780 644	1 777 590	1 708 677	1 410 796		3 119 473
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	770 768	800 479	891 875			891 875
Loisirs et culture	25	691 939	854 044	736 007	233 986		969 993
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	970 229	943 034	881 115		27 211	908 326
Amortissement des immobilisations	28	1 923 746	1 820 675	2 244 046	(2 244 046)		
	29	12 189 079	12 409 581	12 663 308		2 192 651	13 287 241
Excédent (déficit) de l'exercice	30	1 451 197	84 895	2 033 093		116 974	2 150 067

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 451 197		84 895		2 033 093	116 974	2 150 067
Moins: revenus d'investissement	2	(19 500)	()	()	()	(572 578)	(4 768)	(577 346)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 431 697		84 895		1 460 515	112 206	1 572 721
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	1 923 746		1 820 675		2 244 046	36 110	2 280 156
Produit de cession	5	3 001				7 600	848	8 448
(Gain) perte sur cession	6						(848)	(848)
Réduction de valeur / Reclassement	7					(1 091)		(1 091)
	8	1 926 747		1 820 675		2 250 555	36 110	2 286 665
Propriétés destinées à la revente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10					1 091	(3 078)	(1 987)
	11					1 091	(3 078)	(1 987)
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales								
Remboursement ou produit de cession	12							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15							
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16							
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 857 205)	()	(2 000 930)	()	(2 011 685)	(17 028)	(2 028 713)
	18	(1 857 205)		(2 000 930)		(2 011 685)	(17 028)	(2 028 713)
Affectations								
Activités d'investissement	19	(2 284 445)	()	()	()	(1 212 180)	(3 291)	(1 215 471)
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 501 865		245 118		1 470 391		1 470 391
Excédent de fonctionnement affecté	21	323 715				168 487	15 582	184 069
Réserves financières et fonds réservés	22	(201 202)		(149 758)		(168 660)	(16 816)	(185 476)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23						(1 832)	(1 832)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	339 933		95 360		258 038	(6 357)	251 681
	26	409 475		(84 895)		497 999	9 647	507 646
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 841 172				1 958 514	121 853	2 080 367

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014					
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹					
Revenus d'investissement	1	19 500		572 578	4 768	577 346				
CONCILIATION À DES FINS FISCALES										
<i>Ajouter (déduire)</i>										
Immobilisations										
Acquisition										
Administration générale	2 (196 133)	(416 190)	(258 104)	(213)	(258 317)
Sécurité publique	3 ()	()	()	(27 833)	(27 833)
Transport	4 (413 594)	(1 893 955)	(1 104 858)	(8 036)	(1 112 894)
Hygiène du milieu	5 (4 473 054)	(4 422 083)	(824 894)	()	(824 894)
Santé et bien-être	6 ()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	(22 756)	()	()	()
Loisirs et culture	8 (2 263 358)	(1 429 912)	(74 123)	()	(74 123)
Réseau d'électricité	9 ()	()	()	()	()
	10 (7 346 139)	(8 184 896)	(2 261 979)	(36 082)	(2 298 061)
Propriétés destinées à la revente										
Acquisition	11 ()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales										
Émission ou acquisition	12 ()	()	()	()	()
Financement										
Financement à long terme des activités d'investissement	13	2 231 000	7 755 171	1 730 009	13 811	1 743 820				
Affectations										
Activités de fonctionnement	14	2 284 445		1 212 180	3 291	1 215 471				
Excédent accumulé										
Excédent de fonctionnement non affecté	15		285 715							
Excédent de fonctionnement affecté	16									
Réserves financières et fonds réservés	17	275 600	144 010	(424 738)		(424 738)				
	18	2 560 045	429 725	787 442	3 291	790 733				
	19	(2 555 094)		255 472	(18 980)	236 492				
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(2 535 594)		828 050	(14 212)	813 838				

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalisations 2013	Budget 2014	Réalisations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 451 197	84 895	2 033 093	116 974	2 150 067
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (7 346 139) (8 184 896) (2 261 979) (36 082) (2 298 061)
Produit de cession	3	3 001		7 600	848	8 448
Amortissement	4	1 923 746	1 820 675	2 244 046	36 110	2 280 156
(Gain) perte sur cession	5				(848)	(848)
Réduction de valeur / Reclassement	6			(1 091)		(1 091)
	7	(5 419 392)	(6 364 221)	(11 424)	28	(11 396)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			1 090		1 090
Variation des stocks de fournitures	9	30 173		(27 180)	(1 085)	(28 265)
Variation des autres actifs non financiers	10	78 257		(143 667)	6	(143 661)
	11	108 430		(169 757)	(1 079)	(170 836)
	12	(3 859 765)	(6 279 326)	1 851 912	115 923	1 967 835
Gains (pertes) de réévaluation nets	13					
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(3 859 765)	(6 279 326)	1 851 912	115 923	1 967 835
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(21 222 653)		(25 082 418)	109 125	(24 973 293)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16				(3 078)	(3 078)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(21 222 653)		(25 082 418)	106 047	(24 976 371)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(25 082 418)		(23 230 506)	221 970	(23 008 536)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	3 852 114	2 875 281	334 881	3 210 162
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	8 412 714	7 463 711	333 450	7 797 161
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	12 264 828	10 338 992	668 331	11 007 323
PASSIFS					
Découvert bancaire	10			9 841	9 841
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 760 001	1 320 000	39 993	1 359 993
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	4 244 872	2 111 403	269 703	2 381 106
Revenus reportés (note 12)	13	44 885	51 494	1 579	53 073
Dette à long terme (note 13)	14	31 297 488	30 086 601	21 669	30 108 270
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			103 576	103 576
	16	37 347 246	33 569 498	446 361	34 015 859
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(25 082 418)	(23 230 506)	221 970	(23 008 536)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	69 007 657	69 019 081	143 337	69 162 418
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	32 361	31 271		31 271
Stocks de fournitures	20	107 621	134 801	4 702	139 503
Autres actifs non financiers (note 17)	21	27 364	171 031	13 216	184 247
	22	69 175 003	69 356 184	161 255	69 517 439
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	2 474 323	2 998 768	228 091	3 226 859
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	879 837	1 388 847	63 059	1 451 906
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	()	()	(29 593)	(29 593)
Financement des investissements en cours	26	(2 585 550)	(1 877 946)		(1 877 946)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	43 323 975	43 616 009	121 668	43 737 677
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	44 092 585	46 125 678	383 225	46 508 903

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 451 197	2 033 093	116 974	2 150 067
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	1 923 746	2 244 046	36 110	2 280 156
Autres					
- Affectation	3		7 302	(848)	6 454
- Reclassement	4		(1 091)	(2 934)	(4 025)
	5	3 374 943	4 283 350	149 302	4 432 652
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	339 117	949 003	(93 834)	855 169
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	2 316 641	(2 133 469)	(26 860)	(2 160 329)
Revenus reportés	9	14 079	6 609	(27)	6 582
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			(19 515)	(19 515)
Propriétés destinées à la revente	11		1 090		1 090
Stocks de fournitures	12	30 173	(27 180)	(1 085)	(28 265)
Autres actifs non financiers	13	78 257	(143 667)	34	(143 633)
	14	6 153 210	2 935 736	8 015	2 943 751
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (7 346 139) (2 261 979) (36 082) (2 298 061)
Produit de cession	16	3 001	7 600	848	8 448
	17	(7 343 138)	(2 254 379)	(35 234)	(2 289 613)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22				
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	2 231 000	1 730 009	13 811	1 743 820
Remboursement de la dette à long terme	24 (2 686 245) (2 905 832) (17 028) (2 922 860)
Variation nette des emprunts temporaires	25	1 760 001	(440 001)	39 993	(400 008)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	49 041	(35 064)		(35 064)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	1 353 797	(1 650 888)	36 776	(1 614 112)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	163 869	(969 531)	9 557	(959 974)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	3 680 943	3 844 812	315 483	4 160 295
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	3 844 812	2 875 281	325 040	3 200 321

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Rémunération	1	1 943 566	1 930 054	1 949 199	1 122 140	3 071 339
Charges sociales	2	383 090	426 019	424 287	264 519	688 806
Biens et services	3	3 811 637	4 046 011	4 056 439	733 062	4 789 501
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	741 446	725 862	694 319	424	694 743
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	178 834	158 727	135 600		135 600
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	49 949	58 445	51 196	26 787	77 983
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	1 993 289	2 088 567	2 016 585		447 867
Autres	10	893 048	923 358	905 820		905 820
Autres organismes	11	227 015	211 863	187 352	9 609	196 961
Amortissement des immobilisations	12	1 923 746	1 820 675	2 244 046	36 110	2 280 156
Autres						
- Créances douteuses	13	43 459	20 000	(1 535)		(1 535)
-	14					
-	15					
	16	12 189 079	12 409 581	12 663 308	2 192 651	13 287 241

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Revenus				
Taxes	1	11 020 405	11 543 218	10 707 687
Compensations tenant lieu de taxes	2	25 416	79 488	59 840
Quotes-parts	3			995
Transferts	4	430 435	1 186 856	1 102 915
Services rendus	5	430 393	503 607	348 105
Imposition de droits	6	791 300	1 219 544	1 355 511
Amendes et pénalités	7	261 665	232 151	246 190
Intérêts	8	190 205	257 675	249 271
Autres revenus	9	26 917	414 769	203 937
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	13 176 736	15 437 308	14 274 451
Charges				
Administration générale	12	2 118 525	2 111 670	2 217 819
Sécurité publique	13	2 468 951	2 460 028	2 333 181
Transport	14	2 792 702	2 825 876	2 648 948
Hygiène du milieu	15	2 885 090	3 119 473	2 888 782
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	800 479	891 875	770 768
Loisirs et culture	18	1 030 536	969 993	918 806
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	982 293	908 326	1 006 916
	21	13 078 576	13 287 241	12 785 220
Excédent (déficit) de l'exercice	22	98 160	2 150 067	1 489 231
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		44 358 836	42 869 605
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		44 358 836	42 869 605
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		46 508 903	44 358 836

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget	Réalizations	
		2014	2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	98 160	2 150 067	1 489 231
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (8 245 455) (2 298 061) (7 410 746)
Produit de cession	3		8 448	6 189
Amortissement	4	1 856 358	2 280 156	1 981 474
(Gain) perte sur cession	5		(848)	460
Réduction de valeur / Reclassement	6		(1 091)	
	7	(6 389 097)	(11 396)	(5 422 623)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		1 090	
Variation des stocks de fournitures	9		(28 265)	30 423
Variation des autres actifs non financiers	10		(143 661)	77 742
	11		(170 836)	108 165
	12	(6 290 937)	1 967 835	(3 825 227)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(6 290 937)	1 967 835	(3 825 227)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(24 973 293)	(21 148 066)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		(3 078)	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(24 976 371)	(21 148 066)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(23 008 536)	(24 973 293)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 3 210 162	4 167 597
Placements temporaires	2	
Débiteurs (note 5)	3 7 797 161	8 646 547
Prêts (note 6)	4	
Placements à long terme (note 7)	5	
Participations dans des entreprises municipales	6	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	
Autres actifs financiers (note 9)	8	
	9 11 007 323	12 814 144
PASSIFS		
Découvert bancaire	10 9 841	
Emprunts temporaires (note 10)	11 1 359 993	1 760 001
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12 2 381 106	4 535 943
Revenus reportés (note 12)	13 53 073	46 415
Dette à long terme (note 13)	14 30 108 270	31 322 309
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15 103 576	122 769
	16 34 015 859	37 787 437
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17 (23 008 536)	(24 973 293)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations (note 15)	18 69 162 418	69 148 017
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19 31 271	32 361
Stocks de fournitures	20 139 503	111 229
Autres actifs non financiers (note 17)	21 184 247	40 522
	22 69 517 439	69 332 129
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23 46 508 903	44 358 836

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 150 067	1 489 231
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	2 280 156	1 981 474
Autres			
- Affectation/Gain perte cession	3	6 454	458
- Reclassement	4	(4 025)	
	5	4 432 652	3 471 163
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	855 169	347 564
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(2 160 329)	2 352 237
Revenus reportés	9	6 582	(12 387)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(19 515)	(14 804)
Propriétés destinées à la revente	11	1 090	
Stocks de fournitures	12	(28 265)	30 423
Autres actifs non financiers	13	(143 633)	77 766
	14	2 943 751	6 251 962
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(2 298 061)	(7 410 746)
Produit de cession	16	8 448	6 189
	17	(2 289 613)	(7 404 557)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	(60 863)
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		59 777
	22		120 640
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	1 743 820	2 252 570
Remboursement de la dette à long terme	24	(2 922 860)	(2 715 616)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(400 008)	1 760 001
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(35 064)	49 041
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(1 614 112)	1 345 996
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(959 974)	314 041
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	4 160 295	3 846 254
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	3 200 321	4 160 295

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Carignan est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c.C-19)

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenaires auxquels elle participe.

Cette consolidation se fait ligne par ligne.

Les partenaires reconnus comme commerciaux en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour leur quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S-8 et S-9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S-11, S-23-1 et s-23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression "administration municipale" réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

La ville participe aux partenariats suivants:

Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Société Handi-bus Inc.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

B) Comptabilité d'exercice

La Ville applique la méthode de la comptabilité d'exercice.

Selon cette méthode les revenus et les charges sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

C) Actifs financiers

S.O

D) Actifs non financiers

S.O

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants:

Infrastructures	2.5% à 6.67%
Bâtiments	2.5%
Véhicules	10%
Ameublement et équipement de bureau	10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	5%

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

F) Avantages sociaux futurs

Le régime enregistré d'épargne retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminées.

Provenant de la consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DEMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus, (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "loi SFPR")

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la "loi"). La loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le "service antérieur") et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le "service postérieur"). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la loi pour tous les régimes visés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Un processus prévoit une période de négociation débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après "régimes avec report"). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la loi.

Pour le service antérieur:

- . Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- . Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18% ou 20% de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la loi.
- . Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Régie
- . Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Régie
- . Mise en place d'un fond de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la régie)

Application de la loi aux régimes de la Régie

La régie participe à 3 régimes de retraite qui sont visés par la loi, dont 2 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie aux résultats de 2014 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Modalité à la loi	Incidence sur le coût des services passés (g)	Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h)	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a)	(3 282 000\$)	(3 282 000\$)	(429 100\$)

Partage du déficit des

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

participants actifs, au delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b)	(40 000\$)	(40 000\$)	0\$
Partage du déficit des participants retraités (C)	s.o	s.o	s.o
Plafond du service courant (d)	s.o	s.o	s.o
Partage du service courant (e)	s.o	s.o	s.o
Cotisation au fonds de Stabilisation (e)	s.o	s.o	s.o
Total (f)	(3 322 000\$)	(3 322 000\$)	(429 100\$)

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et la prestation additionnelle. Tel que prévu à la loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres et des policiers sont affectés par cette réduction.

(b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants, ce qui correspon au seuil minimal exigé par la loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.

(c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.

(d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée et 2) le plafond établi selon les modalités de la loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n,as pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi.

(e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

(f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantage sociaux futurs à l'état des résultats (consolidé). Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

(g) Le total de cette colonne devrait concilier avec le report à la ligne 20 de la page S24-1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les montants à pourvoir dans le futur correspondent à des dépenses de fonctionnement comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée.

Ils sont créés aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par l'organisme municipal et amortis selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs:

- Pour le déficit constaté initialement au 1 janvier 2007: dans le cadre des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DEMERCA) des salariés participants;

- Pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées; sur la DEMERCA des salariés participants touchés;

- Pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DEMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010

H) Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des emprunts temporaires, des créditeurs et frais courus et des revenus reportés correspondent approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

I) Autres éléments

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur publics requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et passifs inscrits aux états financiers ainsi que sur les produits et les charges pour les périodes présentées. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire.

3. Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	329 825	195 960
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		

Note

5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	1 052 067	982 449
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	5 583 362	6 147 179
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	144 093	278 750
Organismes municipaux	8	220 998	219 041
Autres			
- Intérêts	9	96 621	111 823
- mutations et divers	10	700 020	907 305
	11	7 797 161	8 646 547

Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme

Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	5 305 531	5 689 600
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	5 305 531	5 689 600

Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	133 798	131 004
---	----	---------	---------

Note

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		

Note

7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(103 576)	(122 769)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(103 576)</u>	<u>(122 769)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	124 695	177 369
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	126 617	108 354
Régimes de retraite des élus municipaux	32	687	541
	33	<u>251 999</u>	<u>286 264</u>
Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.			
9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		
Note			
10. Emprunts temporaires			
11. Crédoeurs et charges à payer			
Fournisseurs	37	1 410 253	3 449 599
Salaires et avantages sociaux	38	261 583	327 798
Dépôts et retenues de garantie	39	581 604	600 983
Provision pour contestations d'évaluation	40	10 000	10 000
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Intérêts	42	116 355	144 990
- Gouvernement du Québec	43	1 311	2 573
-	44		
-	45		
-	46		
	47	<u>2 381 106</u>	<u>4 535 943</u>
Note			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48	43 161	36 552
Transferts	49	8 816	8 794
Autres			
- Serv.non rendus autres	50	1 096	1 069
-	51		
	52	<u>53 073</u>	<u>46 415</u>
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,01	2015	2019	53	30 220 000	31 389 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises			2015	2019	57	9 796	16 619
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,18	8,36	2016	2018	59	21 669	24 821
Autres					60		
					61	30 251 465	31 430 440
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(143 195)	(108 131)
					63	30 108 270	31 322 309

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2015	64	72	3 007 000	80	11 003	89	7 100	97	3 025 103
2016	65	73	2 648 600	81	7 332	90	625	98	2 656 557
2017	66	74	2 685 500	82	3 895	91	654	99	2 690 049
2018	67	75	2 618 900	83	263	92	542	100	2 619 705
2019	68	76	2 640 300	84		93	422	101	2 640 722
2020 et +	69	77	16 619 700	85		94	453	102	16 620 153
	70	78	30 220 000	86	22 493	95	9 796	103	30 252 289
Intérêts et frais accessoires				87	(824)			104	(824)
	71	79	30 220 000	88	21 669	96	9 796	105	30 251 465

Note**14. Actifs financiers nets (dette nette)**

	2014	2013
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106 (17 703 005)	(19 283 693)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107 (5 305 531)	(5 689 600)
Autres	108	
	109 (23 008 536)	(24 973 293)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	30 961 929	138	6 590 895	165		192	37 552 824
Eaux usées	111	10 313 022	139	5 376 593	166		193	15 689 615
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	11 038 810	140	435 453	167		194	11 474 263
Autres	113	8 463 537	141	174 489	168	(1 144)	195	8 639 170
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	3 567 299	143	280 010	170		197	3 847 309
Améliorations locatives	116	50 185	144		171	(131)	198	50 316
Véhicules	117	852 220	145	17 822	172	24 858	199	845 184
Ameublement et équipement de bureau	118	761 169	146	48 470	173	38 197	200	771 442
Machinerie, outillage et équipement divers	119	335 997	147	70 230	174	7 164	201	399 063
Terrains	120	2 948 570	148	2 171 320	175	7 600	202	5 112 290
Autres	121		149		176		203	
	122	<u>69 292 738</u>	150	<u>15 165 282</u>	177	<u>76 544</u>	204	<u>84 381 476</u>
Immobilisations en cours	123	<u>17 351 196</u>	151	<u>(12 867 221)</u>	178	<u>(3 656)</u>	205	<u>4 487 631</u>
	124	<u>86 643 934</u>	152	<u>2 298 061</u>	179	<u>72 888</u>	206	<u>88 869 107</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	8 874 996	153	942 064	180		207	9 817 060
Eaux usées	126	1 999 314	154	423 713	181		208	2 423 027
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	2 961 198	155	324 119	182		209	3 285 317
Autres	128	1 944 177	156	289 235	183	(1 112)	210	2 234 524
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	682 719	158	96 183	185		212	778 902
Améliorations locatives	131	48 301	159	1 475	186	(127)	213	49 903
Véhicules	132	324 356	160	58 000	187	24 941	214	357 415
Ameublement et équipement de bureau	133	468 335	161	109 665	188	38 246	215	539 754
Machinerie, outillage et équipement divers	134	192 521	162	35 702	189	7 436	216	220 787
Autres	135		163		190		217	
	136	<u>17 495 917</u>	164	<u>2 280 156</u>	191	<u>69 384</u>	218	<u>19 706 689</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>69 148 017</u>					219	<u>69 162 418</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	132 668	223	17 822	225	24 857	227	125 633
Amortissement cumulé	221	(100 759)	224	(15 840)	226	(24 941)	228	(91 658)
Valeur comptable nette	222	<u>31 909</u>					229	<u>33 975</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	230	3 405	4 496
Immeubles industriels municipaux	231		
Autres	232	27 866	27 865
	233	31 271	32 361
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	31 271	32 361

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	184 247	40 522
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	184 247	40 522

Note**18. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée par des contrats de services professionnels reliés à l'exploitation pour les ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable, d'enlèvement de la neige, d'entretien des patinoires, de services professionnels en évaluation foncière et d'autres contrats, échéant jusqu'en 2019, à verser une somme totale de :

2 246 040 \$ durant cette période:

2015	1 003 050\$
2016	416 555\$
2017	327 919\$
2018	300 846\$
2019	197 670\$

Consolidation Régie de police Richelieu-Saint-Laurent

En vertu de divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 5 prochains exercices pour une somme globale de 149 440\$. Pour pourvoir à ces engagements, la régie devra prévoir pour les 5 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location d'équipement: 71 625\$ en 2015, 43 610\$ en 2016, 24 798\$ en 2017, 7901\$ en 2018 et 1505\$ en 2019.

Location d'immeuble: 233 513\$ en 2015.

Consolidation conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan

Le principal engagement de l'organisme public de transport est un contrat avec un transporteur échéant en décembre 2018 et s'élevant approximativement à 33 500 000\$ durant

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

cette période.

De plus, l'organisme public de transport s'est engagé, d'après un contrat de gestion des opérations et de gestion de la billetterie échéant en décembre 2016, à verser des montants totalisant 848 000\$ durant cette période.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

La Ville de Carignan s'est aussi portée garante de l'augmentation de la marge de crédit de l'organisme Handi-Bus Inc. pour la somme de 1 950 \$, soit sa quote-part de 13% de la somme de 15 000 \$. Le solde de la marge de crédit est nul au 31 décembre 2014.

b) Auto-assurance

Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent

La régie assume l'auto-assurance de l'invalidité cour terme conjointement avec un programme de supplément à l'Assurance emploi pour les employés cadres.

c) Poursuites

Des poursuites d'un montant minimal de 550 000\$ ont été intentées contre la Ville de Carignan. La Ville croit au bien fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits juridiquement. De l'avis des conseillers juridiques, il est impossible d'évaluer avec précision le dénouement des litiges et les montants que la Ville pourrait être appelée à verser.

Au cours de l'exercice, la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ses employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées au résultats de l'exercice où elles seraient connues.

d) Autres

S.O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

S.O

21. Données budgétaires

Le budget présenté à titre comparatif pour l'exercice 2014 est consolidé et correspond à l'addition, après élimination des transactions réciproques, du budget adopté par le conseil municipal pour l'exercice 2014 et les budgets des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable de la ville tels qu'adoptés par leurs conseils respectifs pour l'exercice 2014.

Les données relatives au budget 2014 sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

22. Instruments financiers

S.O

	2014	2013
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	240 3 210 162	4 167 597
Découvert bancaire	241 (9 841)	()
Placements temporaires	242	
<i>Ajouter</i>		
-	243	
-	244	
-	245	
-	246	
<i>Déduire</i>		
- variation consolidation	247 ()	(7 302)
-	248 ()	()
-	249 ()	()
-	250 ()	()
-	251 ()	()
-	252 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253 3 200 321	4 160 295

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 3 226 859	2 605 048
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 1 451 906	931 166
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 (29 593) (31 343)
Financement des investissements en cours	4 (1 877 946)	(2 585 550)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 43 737 677	43 439 515
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 46 508 903	44 358 836

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Acquisition de terrain	8	25 000
- Eau et Égoûts	9 124 995	205 563
- parc et inst.sportive	10 30 973	30 973
- Carrière et Sablière	11 134 544	197 463
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
-	16	
	17 290 512	458 999

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- exercice suivant	18 22 981	14 848
-	19	
-	20	
	21 22 981	14 848

Réserves financières

- Financement métropolitain	22 19 955	19 198
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 19 955	19 198

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 186 840	83 063
Fonds parcs et terrains de jeux	29 142 985	124 083
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 788 633	230 975
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 1 118 458	438 121
	39 1 451 906	931 166

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	41 () ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 (40 083) ()	42 674)
Régimes non capitalisés	43 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 () ()	()
Autres	45 (10 490) ()	(11 331)
Régimes non capitalisés	46 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 () ()	()
Autres		
-	51 () ()	()
-	52 () ()	()
	53 (29 593) ()	31 343)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 () ()	()
Autre financement	55 () ()	()
	56 (29 593) ()	31 343)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57 375 899	499 773
Investissements à financer	58 (2 253 845) ()	3 085 323)
	59 (1 877 946)	(2 585 550)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 69 162 418	69 148 017
Propriétés destinées à la revente	61 31 271	32 361
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63	
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 69 193 689	69 180 378
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 30 108 270	31 322 309
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 143 195	108 131
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (5 305 531) ()	5 689 600)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 () ()	()
	71 24 945 934	25 740 840
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72 510 078	23
	73 25 456 012	25 740 863
	74 43 737 677	43 439 515

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent**

i) Régimes complémentaires de retraite des ploiciens syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnus antérieurement au 1er janvier 2018: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédent la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédent la date de retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

trois meilleurs salaires précédent la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédent la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnus antérieurs au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et des préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures.)

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation du service, du décès ou de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.95% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 12.15% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés d bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8.80% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'Actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égale à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (122 769)	(136 248)
Charge de l'exercice	5 (124 695)	(177 369)
Cotisations versées par l'employeur	6 143 888	190 848
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(103 576)</u>	<u>(122 769)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 3 671 351	3 230 895
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (3 923 810)	(3 766 227)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (252 459)	(535 332)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 148 883	412 563
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (103 576)	(122 769)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(103 576)</u>	<u>(122 769)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 3 671 351	3 230 895
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (3 923 810)	(3 766 227)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (252 459)	(535 332)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 172 566	221 140
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (148 104)	-
	21 24 462	221 140
Cotisations salariales des employés	22 (97 300)	(106 092)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 (72 838)	115 048
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 18 874	27 277
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 152 181	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 -	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 -	-
Variation de la provision pour moins-value	29 -	-
Autres	30 -	-
	31 -	-
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>98 217</u>	<u>142 325</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 224 515	213 738
Rendement espéré des actifs	34 (198 037)	(178 694)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 26 478	35 044
Charge de l'exercice	36 <u>124 695</u>	<u>177 369</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 308 558	134 987
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (198 037)	(178 694)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 110 521	(43 707)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (16 812)	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 118 098	62 230
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 3 794 167	3 339 573
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,25 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2014	2013
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 ()	()
Charge de l'exercice	58 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66	
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)
	68	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76	
Charge de l'exercice	77	

Informations complémentaires

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements

Au titre de régime de retraite, la ville de Carignan a contribué au cours de l'exercice au REER de certains employés. La contribution de la municipalité est établie à 8% du salaire annuel des employés cols blancs et bleus et à 7.50% pour le personnel cadre.

	2014	2013
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	126 617	108 354

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

92		Oui
93	X	Non

	2014	2013
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	15	17

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2014	2013
Cotisations des élus au RREM 95	204	161
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	687	541
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	687	541
	98	541

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale

Dettes à long terme	1	30 251 465
---------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 253 845
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	
-------------------	---	--

Débiteurs	8	5 305 531
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	336 102
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	26 863 677
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés

Endettement net à long terme	16	26 863 677
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	260 109
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	18	79 768
---------------------------	----	--------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	27 203 554
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	27 203 554
---	----	------------

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2014	2014	2014	2013
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	7 329 609	7 655 288	6 942 261
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	7 329 609	7 655 288	6 942 261
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	490 117	528 807	503 551
Égout	11	390 909	421 340	460 884
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	532 646	548 519	560 165
Autres				
-Paiement comptant	14		72 048	45 911
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17		34 930	31 092
Service de la dette	18	2 277 124	2 282 286	2 163 823
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	3 690 796	3 887 930	3 765 426
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	3 690 796	3 887 930	3 765 426
	26	11 020 405	11 543 218	10 707 687

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	12 055	22 772	21 947
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	10 364	53 452	34 896
	35	22 419	76 224	56 843
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	22 419	76 224	56 843
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	2 997	3 264	2 997
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	2 997	3 264	2 997
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	25 416	79 488	59 840

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52		28 500	27 000
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55		31 982	
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	7 781		1 353
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		112 543	107 777
Transport adapté	61		81 864	92 620
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	11 963	11 253	12 937
Réseau de distribution de l'eau potable	68	28 396	19 031	26 273
Traitement des eaux usées	69	81 712	122 322	67 788
Réseaux d'égout	70	28 875	57 935	69 484
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	60 000	68 480	68 159
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72		128 241	168 306
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86		9 859	7 873
Activités culturelles				
Bibliothèques	87			
Autres	88			
Réseau d'électricité	89			
	90	218 727	477 603	649 570

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		4 768	21 115
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	510 078	510 078	
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	510 078	514 846	21 115

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			432 230
	138			432 230
TOTAL DES TRANSFERTS	139	218 727	987 681	1 186 856
				1 102 915

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES				
MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	31 717	33 587	32 399
Autres	151			
Transport collectif	152		191 047	62 261
Autres	153			
	154	31 717	33 587	94 660
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156	36 202	44 804	37 682
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	36 202	44 804	37 682
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	67 919	78 391	132 342

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	4 200	589	830
Sécurité publique	183		76 244	71 869
Transport				
Réseau routier	184			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189	6 000		
Hygiène du milieu	190		45 847	52 841
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	25 400		
Loisirs et culture	193	138 109	111 489	90 223
Réseau d'électricité	194			
	195	173 709	157 925	215 763
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	241 628	236 316	348 105
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	141 300	197 515	265 539
Droits de mutation immobilière	198	650 000	980 507	1 051 678
Droits sur les carrières et sablières	199		41 522	38 294
Autres	200			
	201	791 300	1 219 544	1 355 511
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	12 000	2 322	246 190
INTÉRÊTS	203	185 000	251 487	249 271
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		848	105 603
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207		62 500	19 500
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210			
Autres	211		313 845	78 834
	212		376 345	203 937

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014		Réalizations 2014		Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	208 398	173 982		173 982	180 542	234 653
Application de la loi	2						
Gestion financière et administrative	3	1 027 560	937 517	142 215	1 079 732	1 125 641	1 143 412
Greffe	4	394 446	494 403		494 403	512 599	541 144
Évaluation	5	99 880	114 814		114 814	114 814	100 111
Gestion du personnel	6	20 000	12 893		12 893	36 393	25 931
Autres	7	167 522	141 681		141 681	141 681	172 568
	8	1 917 806	1 875 290	142 215	2 017 505	2 111 670	2 217 819
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	1 476 412	1 515 534		1 515 534	1 588 332	1 617 040
Sécurité incendie	10	800 000	785 675	16 932	802 607	802 607	694 494
Sécurité civile	11	25 000	69 089		69 089	69 089	21 647
Autres	12						
	13	2 301 412	2 370 298	16 932	2 387 230	2 460 028	2 333 181
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	630 941	651 479	440 117	1 091 596	1 091 596	967 047
Enlèvement de la neige	15	798 951	796 184		796 184	796 184	763 518
Éclairage des rues	16	165 494	177 003		177 003	177 003	195 002
Circulation et stationnement	17	83 028	82 688		82 688	82 688	101 707
Transport collectif							
Transport en commun	18	316 127	248 646		248 646	678 405	621 674
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	1 994 541	1 956 000	440 117	2 396 117	2 825 876	2 648 948

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	432 017	353 358	796 062	1 149 420	1 226 082
Réseau de distribution de l'eau potable	24	91 018	63 853	154 721	218 574	186 866
Traitement des eaux usées	25	306 086	292 002	194 712	486 714	309 736
Réseaux d'égout	26	275 755	236 616	233 892	470 508	402 899
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	254 714	249 420		249 420	258 936
Élimination	28	277 932	267 271		267 271	271 657
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	115 647	110 364		110 364	119 860
Tri et conditionnement	30					5 504
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	15 244	14 101		14 101	15 631
Autres	34		7 401		7 401	8 720
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	9 177	44 311	31 409	75 720	42 391
Protection de l'environnement	38		69 980		69 980	40 500
Autres	39					
	40	1 777 590	1 708 677	1 410 796	3 119 473	2 888 782
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	592 758	685 369		685 369	574 481
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49					
Autres	50	32 314	31 064		31 064	29 233
Autres	51	175 407	175 442		175 442	167 054
	52	800 479	891 875		891 875	770 768

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	193 881	88 275	57 974	146 249	146 249	124 837
Patinoires intérieures et extérieures	54	108 173	94 062		94 062	94 062	100 783
Piscines, plages et ports de plaisance	55						
Parcs et terrains de jeux	56	496 951	503 821	176 012	679 833	679 833	650 657
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	36 197	37 054		37 054	37 054	31 540
Autres	59						
	60	835 202	723 212	233 986	957 198	957 198	907 817
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	18 842	12 795		12 795	12 795	10 989
Bibliothèques	62						
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65						
	66	18 842	12 795		12 795	12 795	10 989
	67	854 044	736 007	233 986	969 993	969 993	918 806
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	884 589	829 919		829 919	830 343	921 765
Autres frais	70						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71					26 478	35 044
Autres	72	58 445	51 196		51 196	51 505	50 107
	73	943 034	881 115		881 115	908 326	1 006 916
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
74	1 820 675	2 244 046	(2 244 046)				

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Carignan (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2015-05-05

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	11 543 218
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	10
Revenus de taxes	11	11 543 218

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	11 543 218
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>11 543 218</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires		5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM		6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	154 750	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	34 930	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	<u> </u>	10 <u>189 680</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>11 353 538</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>1 216 226 500</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>1 262 334 800</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 239 280 650</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>11 353 538</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 239 280 650</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 577 589	79 990	1 492 929
Usines de traitement de l'eau potable	2		448 551	642 932
Usines et bassins d'épuration	3			221 644
Conduites d'égout	4	2 334 189	232 530	1 003 845
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 663 755	814 106	702 707
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	98 200	39 228	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 197 633	20 898	
Autres infrastructures	11			25 410
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	383 500	232 268	11 353
Édifices communautaires et récréatifs	14	25 670	47 742	2 014 992
Améliorations locatives	15			458
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		17 822	27 623
Ameublement et équipement de bureau	18	239 299	25 835	207 158
Machinerie, outillage et équipement divers	19	642 305	67 002	73 081
Terrains	20		253 829	986 614
Autres	21	22 756		
	22	8 184 896	2 261 979	7 410 746

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		73 523	1 405 639
Usines de traitement de l'eau potable	24		448 551	642 932
Usines et bassins d'épuration	25			221 644
Conduites d'égout	26		74 368	
Autres infrastructures	27		363 582	308 612
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		6 467	87 290
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		158 162	1 003 845
Autres infrastructures	32		510 650	419 505
Autres immobilisations	33		626 676	3 321 279
	34		2 261 979	7 410 746

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	31 389 000	1 730 009	2 899 009	30 220 000
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	16 619		6 823	9 796
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	24 821	13 811	16 963	21 669
Autres	6				
	7	31 430 440	1 743 820	2 922 795	30 251 465
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10				
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	21 931 673	656 519	2 016 521	20 571 671
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	3 809 167	599 759	34 663	4 374 263
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	25 740 840	1 256 278	2 051 184	24 945 934
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 689 600	473 731	857 800	5 305 531
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	5 689 600	473 731	857 800	5 305 531
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	5 689 600	473 731	857 800	5 305 531
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22				
Autres	23				
	24				
	25	5 689 600	473 731	857 800	5 305 531
	26	31 430 440	1 730 009	2 908 984	30 251 465
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	31 430 440	1 730 009	2 908 984	30 251 465

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	131 172	131 172	115 528
Sécurité publique				
Police	4	1 457 899	1 457 899	
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	177 878	110 819	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	115 147	110 189	77 639
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	206 471	206 506	195 037
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	2 088 567	2 016 585	388 204

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	11,00	35,00	745 459	163 035	908 494
Professionnels	2					
Cols blancs	3	17,71	35,00	730 987	171 494	902 481
Cols bleus	4	9,12	40,00	374 370	83 705	458 075
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	37,83		1 850 816	418 234	2 269 050
Élus	9	7,00		98 383	6 053	104 436
	10	44,83		1 949 199	424 287	2 373 486

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	11 253			11 253
Réseau de distribution de l'eau potable	13	19 031	510 078		529 109
Traitement des eaux usées	14	122 322			122 322
Réseaux d'égout	15	57 935			57 935
Autres	16	267 062			267 062
	17	477 603	510 078		987 681

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		- Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale												
Application de la loi	1		27		53		79		105			131
Évaluation	2	114 814	28		54	114 814	80		106		114 814	132
Autres	3	1 760 476	29	142 215	55	1 902 691	81	589	107		1 902 102	133
	4	1 875 290	30	142 215	56	2 017 505	82	589	108		2 016 916	134
Sécurité publique												
Police	5	1 515 534	31		57	1 515 534	83		109		1 515 534	135
Sécurité incendie	6	785 675	32	16 932	58	802 607	84		110		802 607	136
Sécurité civile	7	69 089	33		59	69 089	85		111		69 089	137
Autres	8		34		60		86		112			138
	9	2 370 298	35	16 932	61	2 387 230	87		113		2 387 230	139
Transport												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	651 479	36	440 117	62	1 091 596	88	45 847	114		1 045 749	140
Enlèvement de la neige	11	796 184	37		63	796 184	89	33 587	115		762 597	141
Autres	12	259 691	38		64	259 691	90		116		259 691	142
Transport collectif	13	248 646	39		65	248 646	91		117		248 646	143
Autres	14		40		66		92		118			144
	15	1 956 000	41	440 117	67	2 396 117	93	79 434	119		2 316 683	145
Hygiène du milieu												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	353 358	42	796 062	68	1 149 420	94		120		1 149 420	146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	63 853	43	154 721	69	218 574	95		121		218 574	147
Traitement des eaux usées	18	292 002	44	194 712	70	486 714	96	44 804	122		441 910	148
Réseaux d'égout	19	236 616	45	233 892	71	470 508	97		123		470 508	149
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	516 691	46		72	516 691	98		124		516 691	150
Matières recyclables	21	131 866	47		73	131 866	99		125		131 866	151
Autres	22		48		74		100		126			152
Cours d'eau	23	44 311	49	31 409	75	75 720	101		127		75 720	153
Protection de l'environnement	24	69 980	50		76	69 980	102		128		69 980	154
Autres	25		51		77		103		129			155
	26	1 708 677	52	1 410 796	78	3 119 473	104	44 804	130		3 074 669	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+	=	-		=				
Santé et bien-être											
Logement social	157		172	187	202		217			232	
Sécurité du revenu	158		173	188	203		218			233	
Autres	159		174	189	204		219			234	
	160		175	190	205		220			235	
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	685 369	176	191	685 369	206	221	685 369		236	
Rénovation urbaine	162		177	192	207		222			237	
Promotion et développement économique	163	31 064	178	193	31 064	208	223	31 064		238	
Autres	164	175 442	179	194	175 442	209	224	175 442		239	
	165	891 875	180	195	891 875	210	225	891 875		240	
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	723 212	181	233 986	196	957 198	211	111 489	226	845 709	2 317
Activités culturelles											
Bibliothèques	167		182	197	212		227			242	
Autres	168	12 795	183	198	12 795	213	228	12 795		243	
	169	736 007	184	233 986	199	969 993	214	111 489	229	858 504	2 317
Réseau d'électricité											
	170		185	200	215		230			245	
	171	9 538 147	186	2 244 046	201	11 782 193	216	236 316	231	11 545 877	881 115

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 184 910	7 291 355
Frais de financement	4	77 069	54 784
Autres	5		
	6	2 261 979	7 346 139

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	2 474 323	3 320 575
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	(25)	
Solde redressé au début de l'exercice	3	2 474 298	3 320 575
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 958 514	1 841 172
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(1 470 391)	(2 501 865)
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7		(185 559)
Réserves financières et fonds réservés	8	36 347	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	524 470	(846 252)
Solde à la fin de l'exercice	12	2 998 768	2 474 323
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	458 999	597 155
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	458 999	597 155
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(168 487)	(323 715)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18		185 559
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(168 487)	(138 156)
Solde à la fin de l'exercice	22	290 512	458 999
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	420 838	428 908
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	420 838	428 908
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	168 660	201 202
Activités d'investissement	27	424 738	(275 600)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	(36 347)	
Financement des investissements en cours	29	120 446	66 328
	30	677 497	(8 070)
Solde à la fin de l'exercice	31	1 098 335	420 838

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 ()	()
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	()
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39 ()	()
Utilisation du fonds général	40 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43 ()	()
	44 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	45 ()	()
Autre financement	46 ()	()
	47 ()	()
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	
	50	
Solde à la fin de l'exercice	51 ()	()
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	52 (2 585 550)	16 372
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53	
Solde redressé au début de l'exercice	54 (2 585 550)	16 372
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55 828 050	(2 535 594)
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56	
Excédent de fonctionnement affecté	57	
Réserves financières et fonds réservés	58 (120 446)	(66 328)
	59 707 604	(2 601 922)
Solde à la fin de l'exercice	60 (1 877 946)	(2 585 550)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	61 43 323 975	38 278 262
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62	
Solde redressé au début de l'exercice	63 43 323 975	38 278 262
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	64	
Excédent de fonctionnement affecté	65	
Variation résiduelle de l'exercice	66 292 034	5 045 713
Solde à la fin de l'exercice	67 43 616 009	43 323 975

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>600 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>600 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>600 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 230 975	2	3	4 594 005	5	6 36 347	7 788 633
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15 230 975	16	17	18 594 005	19	20 36 347	21 788 633

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 () () (
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales			
	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 () () (
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25 () () (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales			
	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 9 5 0 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 1 0 5 0 □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

	Par unité de logement	
Eau	1	2 0 3 , 0 0 \$
Égout	2	1 5 7 , 0 0 \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	, \$
Matières résiduelles	5	1 6 4 , 0 0 \$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | | , | | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Tarification eau-Ste-Thérèse	203,0000	7	À l'unité
Tarification eau-Carignan-sur-le-Golf	281,0000	7	À l'unité
Tarification égoût Ste-Thérèse	156,0000	7	À l'unité
Tarification égoût Carignan-sur-le-Golf	384,0000	7	À l'unité
Égoût ile Goyer	304,6200	7	À l'unité
Égoût Ch.Ste-Thérèse sect A	18,8500	7	À l'unité
Égoût Ch.Ste-Thérèse sect B	154,2500	7	À l'unité
Égoût Ch.Ste-Thérèse sect C	20,9900	7	À l'unité
Usine Eau	49,2900	7	À l'unité
Aqueduc-égoût Ile Demers	445,4300	7	À l'unité
Égoût sanitaire du Domaine	147,9700	7	À l'unité
Soc.Québécoise ass.eaux	43,4800	7	À l'unité
Assainissement des eaux	34,6100	7	À l'unité
Infra secteur de l'école	57,1300	3	
Pavage et al Louis-de-Camchy	495,1000	7	À l'unité
Aqueduc du Domaine	275,0700	7	À l'unité
Infrastructure 274-1	37,8500	7	À l'unité
Infrastructure 274-2	362,9000	7	À l'unité
Infrastructure 274-3	248,3500	7	À l'unité
Infrastructure Carmen	692,3900	7	À l'unité
Égoût sanitaire Bellerive	134,8100	7	À l'unité
Infrastructure secteur Forget (286)	615,8300	7	À l'unité
Infrastructure secteur Forget (286-1)	109,6100	7	À l'unité
Prol.Rue Marie-Gendron	622,2400	7	À l'unité
Aqueduc partie B.Boucher	387,8200	7	À l'unité
Prolongement Marie Vara	,7247	2	
Prolongement Henriette	10,8588	3	
Prolongement Henriette (aqueduc)	,0215	2	
Prol.Jean-de-Ronceray (3151)	49,9878	3	
Prol.Jean-de-Ronceray (3152)	54,9158	3	

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Canalisation de services Jean-de-Roncera	19,0021	3	
Prolongement des Jacinthes	7,9616	3	
Prolongement Olivier Morel	52,5913	3	
Prol.Service Henriette-eau	,0140	2	
Prol.Service Henriette-egoûts	,0366	2	
Service ptie 1 Rue Marcil	,0647	2	
Prol.Jean Ronceray-O.Moreal (3281)	47,1805	3	
Prol.Jean Ronceray-O.Moreal (3282)	13,5577	3	
Pavage jean Ronceray	3,6705	3	
Prol.Rue Éthel	11,0554	3	
Services Covaltan	1,8273	2	
Services Catherine Godin	1,6893	2	
Pavage Jean Vincent	,0192	2	
Serv.Ptie 2 rue MARcil	,0617	2	
Aqueduc réparation Bellerive	811,9754	7	À l'unité
Alexandre de Prouville Pavage	,3384	2	
Alexandre de Prouville Éclairage	,1550	2	
Ant.Forestier (3461)	,2255	2	
Ant.Forestier (3462)	,0463	2	
Ant.forestier Pavage	,4208	2	
Conduite amené Lareau	89,3411	7	À l'unité
Services Lareau Bouthillier	502,2058	7	À l'unité
Services Grande allée	39,3291	3	
Rue Pierre Hudon	2,4003	2	
Services p.Michel-Brouillet	1 532,4587	7	À l'unité
Pierre Hudon canalisation de service	,4302	2	
Prol.Alexandre de Prouville	1,5585	2	
Canalisation Alexandre de Prouville	,5315	2	
Éclairage Alexandre de Prouville	,1719	2	
Rue Louis Fortin	62,0836	3	
Antoine Forestier Ph2	,3520	2	
Carignan-sur-le-Golf 3	,3650	2	
Mise aux normes usine eau	71,0118	7	À l'unité
Réservoir Henriette	26,7389	7	À l'unité
Mise aux normes station épuration (étang	12,9240	7	À l'unité
Services secteur centre	14,6425	3	
Construction conduite amenée eau potable	14,5471	7	À l'unité
Agrandissement des étangs	87,4391	7	À l'unité
Aqueduc, égoût,prol rue Sect.Carrière	207,1179	3	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

5 - du 1 000 litres

2 - du mètre carré

6 - % de la valeur locative

3 - du mètre linéaire

7 - autres (préciser)

4 - tarif fixe (compensation)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	157 216 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 2555 Chemin Bellevue
(no) (rue)
Carignan J3L 6G8
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 658-1066
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 658-2676
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Danik Salvail CPA, CGA

Téléphone (450) 658-1066
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 658-2676
(ind. rég.) (numéro)

Courriel d.salvail@villedecarignan.org

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Moreau, Boisselle, Brunelle & Associés

Titre Auditeurs

Adresse 4510 Papineau
(no) (rue)
Montréal H2H 1V1
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 521-4077
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 521-4986
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rarbour@mbba.ca

Responsable du dossier Robert Brunelle CPA, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Danik Salvail CPA, CGA , atteste que le rapport financier consolidé de Carignan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-05 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Carignan consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Carignan détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 2 150 067 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de ,9161 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-04-27 08:33:53

Date de transmission au Ministère : 2015/05/11